

Département de
l'Yonne

Communauté de
Communes du
Jovinien



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	9 juin 2016	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	9 juin 2016	En exercice: 50
		Présents : 41 (jusqu'à 20 h 00)
		Présents : 40 (après 20 h 00)
		Votants : 48

Séance du 15 juin 2016

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quinze juin deux mille seize à dix-neuf heures, à la salle polyvalente de Bussy-en-Othe, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT (a quitté la séance à 20 h 00, procuration à Mme Emilie LAFORGE), Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, Mme Monique GUILLEQUIN.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Régine PASQUIER, procuration à M. Nicolas SORET,
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, procuration à M. Serge BLOUET,
M. Rémi BICHEBOIS, procuration à M. Bernard MORAIN,
M. Mohammed BELKAID, procuration à Mme Bernadette MONNIER,
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. François JACQUET,
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Bruno JAN, procuration à Mme Ludivine DUFOUR,
M. Jacques COURTAT (à partir de 20 h), procuration à Mme Emilie LAFORGE,
Mme Monique MERCIER, suppléée par Mme Monique GILLEQUIN
M. Jean PARMENTIER,
Mme Isabelle MICHAUD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Avenant 2 au marché de « tri et conditionnement des déchets recyclables issus de la collecte en porte à porte »

Objet : Avenant 2 au marché de « tri et conditionnement des déchets recyclables issus de la collecte en porte à porte »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les articles 20, 22, 25 et 57 à 58 du Code des Marchés Publics relatifs aux avenants et à la procédure d'appel d'offre ouvert,

Vu la délibération du 6 novembre 2014 attribuant le marché à la **société SOREPAR**

Vu la délibération du 17 février 2016 relative à l'avenant n°1,

Considérant que dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la communauté de communes du Jovinien a passé un appel d'offre ouvert en 2014 pour le tri et le conditionnement des déchets recyclables issus de la collecte en porte à porte (AO2014/02).

Considérant que le prestataire est la société SOREPAR.

Considérant le passage à l'**extension de consignes de tri**, contexte exceptionnel organisé au niveau national par un organisme agréé par le ministère de l'environnement : Eco-Emballages.

Considérant que notre prestataire a dû moderniser ses équipements afin de pouvoir traiter l'ensemble des emballages plastiques,

Considérant qu'il est nécessaire d'intégrer ces investissements dans le prix de traitement de la tonne,

Considérant que la majoration pour la communauté de commune du jovinien s'élève à 41.68 € la tonne et que le bordereau de prix unitaires doit être modifié comme suit :

Prestation	Unité	Prix HT
Réception, tri, conditionnement, stockage, chargement, évacuation et traitement des flux « emballages » et papier en mélange si le taux de refus est >10%	Tonne triée sortante	185.68 €
Réception, tri, conditionnement, stockage, chargement, évacuation et traitement des flux « emballages » et papier en mélange si le taux de refus est <10%	Tonnes triée sortante	181.68 €

Considérant l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 10 juin 2016,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des Maires du 8 juin 2016,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 44

ABSTENTION : 4 - M. François JACQUET, Mme Corinne BALLANTIER
absente (procuration à M. François JACQUET), Mme Emilie LAFORGE, M.
Jacques COURTAT a quitté la séance à 20 H 00 (procuration à Mme Emilie
LAFORGE)

CONTRE : 0

- **ACCEPTE** la modification du bordereau de prix unitaire par la signature d'un
avenant,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toutes pièces administratives
relatives à cet avenant.

Date de réception
par la Préfecture : 28/06/16

date de publication : 29/06/16

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



A long, horizontal blue ink flourish or signature line extending to the right.

